

Sujet : [INTERNET] SAINT MARD - PARC ECOLIEN

De : cécile grange <merebulle@hotmail.com>

Date : 29/10/2018 11:48

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

suite à la consultation publique, je me permets de venir donner mon avis sur ce projet.

L'énergie éolienne est une énergie propre. La réalisation de ce parc éolien va permettre de créer de l'électricité tout en respectant l'environnement.

De nombreuses études (faune / flore / paysagère / acoustique) ont été réalisées afin de prendre en considération l'ensemble des paramètres.

Je soutiens ce projet; l'éolien est une énergie renouvelable, propre.

Je me permettrai de finir par une citation: "Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants." Antoine de Saint-Exupéry.

Alors pensons à eux, essayons de tout mettre en oeuvre pour la protéger et la conserver.

Mme CZAPLICKI Cécile

[INTERNET] Parc Eolien de Saint Mard

Sujet : [INTERNET] Parc Eolien de Saint Mard

De : "LEBRUN, Thomas (NIORT)" <thomas.lebrun@colas-co.com>

Date : 29/10/2018 17:43

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Les structures de production d'énergie éolienne rendent concrètes les solutions aux besoins de transition énergétique nécessaires à l'évolution de la société.

L'accord de Paris adopté par consensus par l'ensemble des 195 parties lors de la COP 21 en décembre 2015 est une chance unique qu'il faut saisir.

L'enjeu environnemental fait partie désormais de notre quotidien.

Il est important de souligner que :

- En France, on constate une véritable **dynamique d'emploi** autour des fermes éoliennes dans les secteurs génie civil, routiers et électrique. La filière française a compté environ 16 000 emplois directs en 2017.

[INTERNET] Parc Eolien de Saint Mard

- Pour notre société **COLAS basée à Niort (79)**, entreprise routière en charge notamment des terrassements, création et renforcement de chemins, la construction d'un parc éolien de 4 éoliennes représentent environ **4 emplois temps plein** sur une année, sans compter les sous-traitants, locatiers, fournisseurs, carrières et commerces/restaurants que nous faisons vivre grâce au chantier.

[INTERNET] Parc Eolien de Saint Mard

- Cette activité représente environ **8 % de notre Chiffre d'Affaires** soit environ 2 Millions d'euros par an. Nous constatons que le marché de l'éolien est un vrai marché, mature, porteur, professionnel et pérenne.

[INTERNET] Parc Eolien de Saint Mard

Il est à noter également que ces emplois concernent également l'entretien . Pour 4 éoliennes, c'est le poste d'un jeune qui s'installe avec sa famille pour y vivre et qui contribue à dynamiser son territoire. Ce sont aussi des équipes qui se déplacent pour l'entretien périodique sur des durées allant de quelques jours à quelques semaines, qui font vivre divers commerces, hôtels et restaurants. A la clé ce secteur peut générer un potentiel d'emplois indirects et induits liés à la conception, la construction, la maintenance et l'ingénierie...et devenir un vivier de compétences nouvelles pour la jeune génération.

Nous sommes ainsi **très favorable** pour une implantation de parcs éoliens de ce type sur notre territoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations respectueuses.



Thomas LEBRUN
Chef d'Agence Niort et Airvault
Tél. 05-49-08-06-58 Mobile 06-66-43-90-06
thomas.lebrun@colas-co.com

COLAS CENTRE-OUEST
582 Route de Paris – BP 20020 – 79 182 CHAURAY Cedex
www.colas-france.fr

Sujet : [INTERNET] Projet éolien se St Mard

De : Bertrand VERGNAULT <bevea@vestas.com>

Date : 30/10/2018 10:37

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour Monsieur,

Je viens par ce mail soutenir le projet éolien de Saint Mard,

Actuellement chargé d'exploitation d'un centre de maintenance à Niort pour la société Vestas, ce parc augmenterait le nombre d'éoliennes maintenues par notre société et permettrait la création de deux postes de techniciens ou agents de maintenance

Ces emplois seraient des emplois pérennes en CDI et non délocalisables

En vous remerciant de l'intérêt porté à ce courriel,

cordialement

Bertrand VERGNAULT

9 rue du parc

79120 LEZAY

Sujet : [INTERNET] TR: FERME EOLIENNE DE ST MARD

De : "ETS BARRE" <barre.secretariat@orange.fr>

Date : 30/10/2018 14:54

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Madame Le Commissaire Enquêteur

Nous apportons notre soutien pour le Parc éolien de la « ferme éolienne de SAINT MARD .

Nous sommes une entreprise de travaux publics et exploitant de carrières,

L'installation des parcs éoliens dans notre région permet de maintenir les emplois au niveau de société de TP et carrière comme la notre.

Et de créer des emplois dans notre région dans différents domaines,

et donc de maintenant les familles dans notre région.

L'énergie éolienne est une énergie propre, et préserve l'environnement.

Cela permet d'alimenter un certain nombre de foyers avec de l'énergie propre sans émission polluant.

SAS BARRÉ FILS

(05) 49 87 28 63 Bureau
barre.secretariat@orange.fr

Travaux publics - carrières
Impasse Lamirandé
86400 CIVRAY
SIRET : 334 538 204 00051